



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE  
SETTIMANALE CORSU

SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE  
SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE

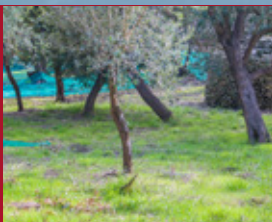
ZONES HUMIDES

# À DÉCOUVRIR ET PROTÉGER

P5 À 9

Photo M. Garrido

1,75€



INITIATIVE  
**LE PARI DU DÉVELOPPEMENT  
LOCAL ET DURABLE**  
P18

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4  
LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION P17  
ASSEMBLÉE P 20  
CARNETS DE BORD P22  
ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



ÙN MI LAGNU MICCA=  
PUDARIU PASSÀ L'ATERNITÀ  
SPIGHENDU À I FRANCESI  
A DIFFERENZA TRÀ  
AUTUNUMIA È INDIPENDENZA



KAMPÀ

VIE PRATIQUE



OPINIONS

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P5 À 8

INITIATIVE **DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DURABLE À BUNIFAZZIU**

ASSEMBLÉE

CARNETS DE BORD

ANNONCES LÉGALES

P4

P17

P18

P20

P22

P9

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

## RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

**Paul Aurelli**

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition :

**Elisabeth Milleliri**

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction :**Eric Patris**

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

## BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA• **Secrétariat Bernadette Benazzi**

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• **Annonces légales Albert Tapiero**

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

al-informateurcorse@orange.fr

## CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLD.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

## À MODU NOSTRU

## Campà in paesi

**M**entri chì no ci lagnemi dipoi tanti è tanti anni di i nostri paesi corsi spupulati – hè ghjustificata – un studiu publicatu da l'Insee ci faria guasgi di chì tuttu ùn saria micca persu. In fatti, sicondu l'istitutu naziunali di a statistica è di i studii ecunomichi, nant'à i 75500 ghjovani isulani trà 3 è 24 anni, guasgi 31300 campani nant'à una cumuna rurali, ciò chì rapresenta quattru ghjovani nant'à deci (41,5 %). Sò quattru punti di più di pettu à a media naziunali. Una specificità: i ghjovani isulani stani u più spessu ind'i spazii rurali autonomi, invece di ritruvassi ind'i periferii di i cità. Di pettu à u restu di a Francia, hè in Corsica ch'ellu si trova u più ghjovani ind'i tarritorii rurali autonomi, mentri ch'ellu hè quì chì a pruporzioni di ghjovani stallati ind'i lochi rurali sottu à l'influenza di i poli urbani hè a più debbuli. S'è no intrimi ind'i particolari, trà 3 è 10 anni, sò 42 % di i ghjovani chì stani «in paesi», 43,8 % pà l'11-17 anni è 38 % pà quilli trà 18 è 24 anni. Pà spiegà sti sciffri, un custatu simplici è capiscitoghju: i famighji chì t'ani i figlioli più ghjovani ci la farani di più à lascià i lochi urbani pà una vita più bella ind'i cumuni rurali vicin'à i cità. Pudarani avè, par certi, una casa più maiò è à più bon pattu, da chì fà crescita i soi ind'i cundizioni i più ottimi. Dopu avè fattu studii in Corsica o in cuntinenti, una parti di i ghjuvanotti corsi ani da vultà o dicida di campà in campagna. S'è i ghjovani parsoni maiò chì stani inde u rurali t'ani suventi un impiegu, hè pà sti lochi dinò chì u disimpiegu pà sta categoria d'età hè u più forti, à pocu pressu 20 % ind'i tarritorii i più scantati. S'è certi sciffri amintati quì ci pudariani fà vultà una cria di spiranza, bisognu à di ch'elli ùn bastani micca s'omu si metti ind'a pelli di un militanti chì lotta pà a salvezza d'un mondu più equilibratu è sulidariu. Aldilà di a presa di cuscenza di i sferenti urghjenzi chì ci dumandani sforzi individuali è cullittivi, a putenza publica si devi impatruniscia ancu di più cù primura è misurà di stu tema di a vita in campagna, sti lochi chì erani, prima, u cori battenti di a nostra isula. ■ Santu CASANOVA

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN**Écrivez-nous: [journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

## SI PASSA CALCOSA... ANNANT'A RETA

**Le chat de Schrödinger peut retourner dans son panier.** Dans le rôle de l'objet quantique, Emmanuel Macron s'est imposé haut la main: il est candidat, mais il ne l'est pas. Et ça fait jaser, dans la sphère de l'oiseau bleu. Alors que les parrainages en vue de la présidentielle commencent à arriver au Conseil constitutionnel, plusieurs élus se sont fendus d'un tweet pour annoncer qu'ils soutenaient la candidature du Président de la République sortant. Ça étonne, titille, mais oui, c'est possible, un élu peut tout à fait décider de parrainer un non-candidat, de manière symbolique. Cela dit, là, ça fait beaucoup de monde qui décide faire spontanément (?) dans le symbolique. D'autant que de leur côté, les ministres Franck Riester et Olivier Dussopt avaient, le 28 janvier, diffusé sur leur compte Twitter des visuels de campagne «Macron 2022» tout ce qu'il y a de plus explicites. Tweets qui ont été effacés depuis; mais trop tard. Par ailleurs, les #AvecVous2022 et #Macron2022 sont allègrement diffusés par les députés LREM. Mais après tout, objecteront sans doute les fans d'Emmanuel Macron, on a bien vu des présidents sortants et se considérant même comme définitivement sortis être plébiscités, tel Sergio Mattarella, quasiment sommé de rempiler. Tout de même, voir la macronie citer l'Italie en exemple, après l'avoir tant dénigrée aux premiers temps de la pandémie, ce serait un comble. Oui, bon, mais en même temps, n'est-ce pas... En même temps, justement, le candidat de Schrödinger refuse catégoriquement de sortir de la boîte. Il l'a d'ailleurs répété dans une interview à *La Voix du Nord*, il a bien trop à faire en sa qualité de «*toujours président*» pour songer déjà à prendre son dossard. Il est vrai qu'entre l'Ukraine et le Mali, en ce début d'année du Tigre d'eau - qui ne se laissera peut-être pas chevaucher aisément- il a d'autres chats à fouetter. ■ EM

**Frederic von Lothringen** @von\_lothringen · 27 janv.  
En réponse à @al\_petel  
5 ans de plus avec qui ? Emmanuel Macron n'est toujours pas candidat. On a pas de programme, pas eu de débats d'idées avec les autres et pas d'exposé de bilan. A moins de 40 jours du délais légal, pour ma part, je trouve que ça va être un peu court. #strategiehatelse

**Nils Wilcke** @paul\_denton · 28 janv.  
Le ministre Franck Riester balance un visuel de campagne avec Macron 2022 et une photo du président... #presidentielle #Macron #LREM

**Guillaume Daret** @GuillaumeDaret · 28 janv.  
En réponse à @GuillaumeDaret  
"Il s'agit d'un visuel réalisé par un militant mais en aucun cas d'un visuel officiel réalisé par La République En Marche" précise un responsable du mouvement @franceinfo

**Jean-Charles ORSUCCI** @Orsucci.JC · 31 janv.  
Pour moi, pas d'hésitation.  
En raison du bilan éco. et social indiscutable, de sa dimension internationale, de sa capacité à affronter une crise sanitaire inédite, pour la 2ème fois à l'élection présidentielle, je parraine @EmmanuelMacron #5AnsDePlus #Macron2022 #AvecVous2022

**sixtine\_38** @sixtine\_38 · 17h  
En réponse à @richard\_cia  
Si on pouvait voter **Mattarella**...

**La Voix du Nord** @lavoixdunord · 19h  
Présidentielle 2022 : pour Emmanuel Macron, ce n'est pas encore le temps de la candidature [lavoixdunord.fr/1135225/articl...](http://lavoixdunord.fr/1135225/articl...)

**Le Monde** @lemondefr · 7h  
La crise ukrainienne et les tensions avec le Mali mettent à mal les discours français sur la « puissance » européenne et son autonomie stratégique. | par @PhilippRicard

### HUMEUR

## Temps x

**X** une lettre qui évoque pour les uns, un symbole mathématique ou celui de l'excellence. Pour d'autres, un signe des temps. Celui d'une émission de vulgarisation, et d'anticipation proposée dans les années 80, par les frères Bogdanov à la fameuse génération X. Mais alors, ces derniers temps, comment penser et nommer ce X ?

Est-ce celui d'une nouvelle forme de xénélasie, cette interdiction qui frappait autrefois les étrangers lorsqu'ils voulaient rentrer dans une ville, et qui désormais s'abat sur tous ceux qui non-vaccinés souhaitent entrer dans les lieux culturels, les cafés et les restaurants ? Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de polémiquer sur « être pour ou contre un vaccin » mais de s'interroger sur ce qui se joue politiquement, socialement et économiquement. Sommes-nous définitivement passés du temps « il est interdit d'interdire » à celui d'« il est autorisé de ne plus autoriser » ?

Est-ce le X de cette inconnue, qui n'en est pas une, la candidature d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle ? Difficile pour le moment de résoudre cette équation dont les valeurs connues ne sont que des petites phrases, des discours entendus et des manœuvres de ralliement. Expressions littérales plus que littéraires, des Z et M. qui proposent des valeurs absolues de plus en plus distantes d'une possible égalité ou des autres variables inconstantes A, P, H, T, V, R qui tentent de ne pas être isolées ou exclues d'une campagne. Encore quelque temps à tenir, à entendre ou à lire les hypothèses des spécialistes et autres commentateurs. Avec finalement pour seul résultat visible, cette impression de perdre notre temps.

Est-ce le X de la Xylella, cette bactérie qui contamine et condamne de nouveau les oliviers d'ici et d'ailleurs ? Le X de ces rayons sur une radio qui ont dévoilé une balle de kalachnikov dans le bras d'une victime de l'attentat du Bataclan qu'un chirurgien a tenté de vendre aux enchères ? Le X d'une plainte ? Le X d'une absence ? Le X d'un anonymat ? Le X d'un film ?

Et si somme toute, la réponse à toute interrogation nous était offerte par l'équation d'Albert Einstein: « Soit A un succès dans la vie. Alors  $A = xyz$ , où  $x = travailler$ ,  $y = s'amuser$ ,  $z = se taire$  ». De quoi nous donner un rien de temps pour sourire ou un temps utile pour voir le monde autrement. ■ Dominique PIETRI



ZONES HUMIDES  
**À DÉCOUVRIR  
ET PROTÉGER**

Photo M. Garrido

*La Journée mondiale des zones humides, fixée au 2 février, joue les prolongations. Coordonnées par l'Office de l'environnement de la Corse, des animations, des balades permettent à tous les publics de se familiariser avec ces milieux et de mieux mesurer leur importance. Non seulement d'un point de vue écologique mais aussi en termes de service rendu, notamment face au réchauffement climatique.*

*Santa Ghjulia, janvier 2022*





Photo L. Sorba

Tourbière de Moltifau

*Dans le monde, plus de 40 % de toutes les espèces et 2/3 des poissons consommés dépendent de ces milieux.*

**Q**uel est le point commun entre la baie de Somme, la Camargue, l'estuaire du Sinnamary en Guyane ou encore l'espace naturel d'Arasu, en Corse-du-Sud ? Tous ces sites sont des zones humides. Le terme de « zone humide », qui s'applique à un espace de transition entre la terre et l'eau, peut recouvrir diverses réalités : il s'agit de lieux où l'eau, qu'elle soit douce ou salée, peu profonde, est présente, soit de façon permanente soit de manière temporaire. Il peut donc désigner estuaires, lagunes, marais, étangs, lacs, marais salants, baies, vasières, tourbières, prairies humides, mares, forêts humides, ou encore récifs coralliens, lagons et mangroves dans les régions tropicales. Tous ces différents types de zones humides sont autant d'écosystèmes extrêmement précieux à de nombreux égards. En premier lieu, ils sont propices au développement de nombreuses formes de vie, animales comme végétales, terrestres comme aquatiques (plantes, oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, insectes, poissons et invertébrés) et outre la biodiversité qui leur est propre, ils offrent un accueil temporaire à de nombreuses autres espèces, notamment les oiseaux et

poissons migrateurs, à certaines étapes cruciales de leur vie. En France, la totalité des amphibiens (grenouilles et tritons), environ la moitié des oiseaux et un peu moins d'un tiers des espèces végétales remarquables dépendent des zones humides. Dans le monde, plus de 40 % de toutes les espèces et 2/3 des poissons consommés dépendent de ces milieux. Par ailleurs, les zones humides sont des alliées incontournables dans la lutte contre les changements climatiques, et rendent de nombreux services, essentiels et gratuits. Elles constituent en effet des milieux très indiqués pour la mise en œuvre des « solutions fondées sur la nature » [SFN]. Elles sont indissociables de l'eau : elles n'existent pas sans elle... mais la réciproque est tout aussi vraie. Elles fonctionnent comme des éponges. Durant les périodes pluvieuses, elles absorbent et stockent naturellement l'eau, contribuant ainsi à la réduction des inondations et la gestion des crues. Pendant l'inondation, leur végétation piège les sédiments et freine la vitesse de l'eau, dispersant ainsi l'énergie du courant. Une fois que la pluie a cessé, les zones humides vont libérer l'eau qu'elles ont accumulée et qui alimentera alors les nappes phréatiques



Photo N. Malet • IFREMER



Lagune de Palu

Estuaire FiumeSantu

## LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit les solutions fondées sur la nature (SFN) comme « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité », que ce soit en matière de lutte contre les changements climatiques, de gestion des risques naturels, de santé, d'approvisionnement en eau ou encore de sécurité alimentaire. Elles offrent une alternative économiquement viable et durable, souvent moins coûteuse à long terme que des investissements technologiques ou la construction et l'entretien d'infrastructures grises. Une SFN doit satisfaire à deux exigences principales : contribuer de façon directe à un défi de société identifié, autre que celui de la conservation de la biodiversité ; s'appuyer sur les écosystèmes et présenter des bénéfices pour la biodiversité.

Photo N.J.-C. Moracchini Zoumate



Quant aux herbiers de posidonie, plante marine emblématique des fonds méditerranéens, leur capacité de stockage du carbone est remarquable : 1 km<sup>2</sup> de posidonies stocke près de trois fois plus de carbone [83 000 tonnes] que la même surface de forêt.

et les cours d'eau, retardant ainsi les effets des sécheresses. En 2019, plus de 67 % du territoire français a été concerné par des mesures de restrictions d'eau. Maintenir et préserver une zone humide est une SFN efficace, utile et bon marché pour préserver la ressource en eau : on estime en effet qu'il coûte cinq fois moins cher de protéger les zones humides que d'avoir à compenser, après les avoir détruites, la perte des services qu'elles rendent gratuitement. Leur végétation assure également une filtration et une épuration de l'eau, cette fonction a d'ailleurs été quantifiée : en bon état, une zone humide permet une économie de traitement de l'eau potable chiffrée à 2 000 euros annuels par hectare et par habitant. Par ailleurs, elles jouent un rôle important dans la préservation de la qualité de l'air : tourbières, mangroves, prairies humides, marais littoraux mais aussi herbiers marins, sont parmi les écosystèmes les plus efficaces pour stocker de grandes quantités de carbone. À condition toutefois qu'elles soient maintenues en bon état, faute de quoi le carbone qu'elles ont accumulé, parfois pendant des siècles, est relâché dans l'atmosphère. À titre d'exemple, les tourbières, qui couvrent

seulement 3 % de la surface de la Terre, emmagasinent entre 300 et 500 gigatonnes de carbone. Quant aux herbiers de posidonie, plante marine emblématique des fonds méditerranéens, leur capacité de stockage du carbone est remarquable : 1 km<sup>2</sup> de posidonies stocke près de trois fois plus de carbone [83 000 tonnes] que la même surface de forêt. Au niveau mondial, cela représente un stock de près de 20 milliards de tonnes emprisonné sur seulement près de 0,2 % de la surface des océans. Là encore, sous réserve que les activités humaines, notamment la plaisance, ne les détruisent pas. Or, tout le problème est là.

Malgré leur rôle important lorsqu'il s'agit de contrer les effets du réchauffement climatique, les zones humides, souvent mal connues, mal comprises voire perçues de façon négative, ont été largement détruites et dégradées ; exposées à des menaces persistantes – pollution, artificialisation, assèchement, surexploitation – elles continuent de disparaître à un rythme alarmant, trois fois plus rapide que pour les forêts. Entre 1970 et 2015, environ 35 % des zones humides de la planète ont disparu et aucune région n'est épargnée. Près

*Qu'on soit élu ou simple citoyen, la première étape pour prendre soin des zones humides, c'est de comprendre leur importance et leur rôle.*

de deux tiers de la superficie des zones humides françaises ont été détruits depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Une récente évaluation nationale portant sur 189 sites humides emblématiques montre que 41 % se sont dégradés entre 2010 et 2020 et que 62 % n'assurent plus les services qu'ils étaient susceptibles de rendre à l'origine. Or il s'agit de sites emblématiques, bien repérés et souvent gérés voire protégés, ce qui en dit long sur l'évolution des milieux humides moins connus ou de plus petite taille.

Bien entendu, l'engagement des décideurs politiques est capital pour assurer la préservation et la gestion durable de ces zones; quel que soit son niveau (communal, intercommunal, départemental, régional, national) l'élu peut agir en prenant en compte ces milieux dans les documents de planification, à la fois pour les préserver mais aussi pour les « utiliser » comme solutions fondées sur la nature en réponse à de nombreux enjeux du territoire. Mais qu'on soit élu ou simple citoyen, la première étape pour prendre soin des zones humides, c'est de comprendre leur importance et leur rôle. D'où

l'intérêt de la Journée mondiale des zones humides, organisée chaque année le 2 février, date anniversaire de la Convention internationale signée en 1971 à Ramsar, en Iran, qui vise à enrayer leur dégradation ou leur disparition, en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle et scientifique. Cette journée de sensibilisation se prolonge durant tout le mois de février.

En Corse, les zones humides représentent plus de 33 000 ha répartis sur l'ensemble du territoire. Ces lacs, pozzine, estuaires, lagunes, mares temporaires, mais aussi tourbières (la Corse n'en compte que deux, situées sur le territoire de Moltifao) ainsi que leurs hôtes font l'objet d'études et de suivis au sein de l'Observatoire régional des zones humides de Corse qui est désormais doté de sa propre interface web ([orzhc.oec.fr](http://orzhc.oec.fr)). Pour permettre de mieux appréhender l'importance de ces milieux naturels, l'Office de l'environnement de la Corse coordonne diverses animations, en immersion dans ces milieux dont on ne mesure peut-être pas encore suffisamment l'intérêt. ■ AN

## Les rendez-vous tout public

### En Haute-Corse

Étang de Biguglia, les 5 et 6 février, de 9 heures à 11h30 et de 13h30 à 16 heures: sentiers de découvertes avec la Collectivité de Corse. Visites pédestres encadrées sur les sites de Tombulu biancu (le matin) et de la presqu'île de San Damianu (l'après-midi). Observation et détermination des espèces présentes, grâce aux traces et indices indiquant qui y habite. En raison de la crise sanitaire, l'écomusée ne sera pas ouvert au public.

**Réservation obligatoire au 0673673799; 10 personnes maxi par demi-journée.**

Étang de Palu, le 6 février, de 10h à 12h et de 14h à 16 heures: visite avec la Collectivité de Corse en partenariat avec le Parc naturel régional de Corse. Visite sur la presqu'île, parcours nature avec divers points d'observation ornithologique, rencontre avec l'unique pêcheur de l'étang. Sur réservation uniquement.

Passes sanitaire et masque obligatoires. Chaussures de randonnée et jumelles conseillées (5 km A/R).

**Réservation obligatoire, 20 personnes maxi.**

Contact: Christine Avignon, [christine.avignon@isula.corsica](mailto:christine.avignon@isula.corsica) & 0786276407.

### En Corse-du-Sud

Sainte-Lucie- de-Porto-Vecchio, le 12 février de 13h30 à 17h30: découverte des étangs de la commune, balade naturaliste et découverte des oiseaux de Corse (oiseaux d'eau hivernants) avec le Conservatoire d'espaces naturels de Corse en partenariat avec A Scola di zia Peppa, sur l'étang de Pinarellu.

**Réservation obligatoire avant le 11 février au 0495327163 ou [contact@cen-corse.org](mailto:contact@cen-corse.org). 12 personnes maxi.**

Contact: Arnaud Lebret, [arnaud.lebret@cen-corse.org](mailto:arnaud.lebret@cen-corse.org), 0673064852.

Porto-Vecchio, le 13 février, de 9h à 13h: petit déj'en compagnie des oiseaux d'eau hivernant sur les marais salants, avec le Conservatoire d'espaces naturels de Corse en partenariat avec Office de l'environnement de la Corse. Découverte de la zone humide du Stabiacciu. 6 sorties nature sur la matinée. Stand Scola pesca e di a natura.

Découverte du milieu aquatique et des poissons de Corse. Stand de découverte de l'aphanius de Corse, poisson protégé (capture interdite) fréquentant les eaux douces et saumâtres.

**Réservation obligatoire avant le 11 février au 0495327163 ou [contact@cen-corse.org](mailto:contact@cen-corse.org). 70 personnes maxi.**

Contact: Arnaud Lebret, [arnaud.lebret@cen-corse.org](mailto:arnaud.lebret@cen-corse.org) & 0673064852.

Site naturel d'Arasu (Zonza), le 19 février, de 9h30 à 14h: visite découverte et ornithologique, avec la Collectivité de Corse, sur le petit sentier aménagé en boucle qui chemine dans les bois, privilégiant la vue sur ce site, propriété du Conservatoire du littoral, géré par la Collectivité de Corse. La sortie sera l'occasion d'observer différents paysages.

**Réservation obligatoire avant le 6 février. Contact: Olivier Agostini, 0678412532 & [olivier.agostini@isula.corsica](mailto:olivier.agostini@isula.corsica)**





## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Avec actulégales.fr, vous retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse habilitée depuis le 1er janvier 2010**



Actulégales.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**

Le site officiel des annonces légales d'entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'



**Infolegale**  
& marketing



# Annonces légales

**TRANSMETTEZ  
VOS FICHIERS AU FORMAT WORD**



vosre contact : **Albert TAPIERO**

**☎ 04 95 32 89 92 / 06 41 58 40 23**

**al-informateurcorse@orange.fr**



## CINÉMA

**Festival du cinéma italien de Bastia**

Pour cette édition 2022, 24 films sont présentés – dont 12 en compétition officielle – de la comédie au drame en passant par le suspense, le genre historique et même le péplum décliné en dessin animé, avec *Gladiatori di Roma*, encore inédit en France, destiné au jeune public. La sélection met en lumière des «héritiers» qui ont de qui tenir: Cristina Comencini, fille de Luigi, dont le *Tornare* est en compétition; Silvia Scola, fille d'Ettore, qui signe le scénario de *Il materiale emotivo* de Sergio Castellito et concourt ainsi à la concrétisation d'un projet ébauché par son père; Pietro Castellito, fils de Sergio, dont on projette *I Predatori*, inédit en France, qui lui a valu le Prix Donatello 2021 du meilleur jeune réalisateur italien; Alessandro Gassmann, fils de Vittorio, à l'affiche de deux des films en compétition: *Il mio fratello rincorre i dinosauri*, de Stefano Cipani et *Non odiare* de Mauro Mancini. Deux expositions sont présentées dans le péristyle du théâtre municipal: les vues de Bastia du photographe Jean-Charles Marsily et les toiles de Michèle Corotti. L'association Musanostra organise un festival littéraire, le 11 février, à partir de 14 h 30, dans la salle des congrès du théâtre municipal. Elle reçoit Oreste Sacchelli, historien du cinéma, auteur de biographies qui vient de publier *Mes meilleures années*, consacré au réalisateur Marco Tullio Giordana; et le romancier et scénariste Giacomo Mazzariol, dont le roman *Il mio fratello rincorre i dinosauri* a été adapté au cinéma, pour évoquer le passage de l'écrit à l'écran. L'association Dante Alighieri organise deux conférences dans la salle des congrès du théâtre. Le 5 février, à 16 heures, elle accueille Jacques de Saint Victor, journaliste, docteur en histoire du droit, il sera question de *Naples: du royaume d'Anjou à la Camorra*. Le 12 février, à 16 heures, elle reçoit Marc Lazar, président du Centre d'histoire de l'Institut des sciences politiques de Paris, spécialiste de l'Italie contemporaine pour aborder une question -l'Italie en a-t-elle fini avec le fascisme? - à laquelle fait écho le *Non odiare* de Mauro Mancini. Du 5 au 12 février. Théâtre municipal & cinéma Le studio, Bastia; cinéma U Paradisu, Furiani. ☎ 04 95 311272 - 04 95 3158 86 & [www.festivalcineitalienbastia.com](http://www.festivalcineitalienbastia.com)



## THÉÂTRE

**La machine de Turing**

Il avait contribué à changer le monde, mais n'avait pas le droit d'en faire état. Il aimait *Blanche-Neige*, la suite de Fibonacci, la course à pied, les pommes et les hommes. Condamné pour «outrage aux bonnes mœurs», il fut sommé de «choisir» entre la prison, où il ne pourrait plus mener ses recherches, et la castration chimique, à laquelle il se résigna. Le 8 juin 1954, sa gouvernante le retrouva mort dans son lit, une pomme partiellement croquée posée sur sa table de chevet. L'autopsie conclut à un suicide au cyanure. Ce n'est qu'en 2013 que la reine Elisabeth II signa un acte royal de clémence, sur proposition du ministre de la Justice Chris Grayling, évoquant une condamnation «injuste et discriminatoire». Aujourd'hui, on se souvient surtout d'Alan Turing comme du mathématicien de génie qui permit, durant la Seconde Guerre mondiale, de déjouer la machine Enigma et contribua ainsi à écourter la guerre. On se souvient aussi que ses travaux préfigurèrent l'informatique, les débats sur l'intelligence artificielle. En 2008, le comédien et dramaturge Benoît Solès découvre, presque par hasard, l'histoire d'Alan Turing et entreprend de chercher à en savoir davantage sur l'inventeur comme sur l'homme, avec l'idée de lui rendre hommage. Sa pièce est une sorte de va et vient entre 1952 lorsque, en allant déclarer un cambriolage, Turing met sans le savoir le doigt dans un engrenage qui lui sera fatal et les années de guerre passées à venir à bout de la cryptanalyse d'Enigma. Jouée pour la première fois en 2018 au festival off d'Avignon, avec Benoît Solès dans le rôle de Turing, *La machine de Turing* est un triomphe et raflera quatre Molières en 2019.

Le 10 février 2022, 20 h 30. Spazi culturale Natale Rociccioli, Cargèse. ☎ 09 62 61 95 14 & [www.cargese.corsica](http://www.cargese.corsica)

Le 12 février 2022, 21 heures Théâtre de Propriano. ☎ 04 95 76 70 00 & [theatredepropriano.com](http://theatredepropriano.com)



## MUSIQUE

**Contraversu**

Né en 2015, le projet musical Contraversu repose sur la re-création et la ré-interprétation de morceaux issus de la tradition populaire corse mais aussi un mélange des sons et des genres. L'aventure a commencé en duo, avec Tonton (I Cantelli, Corsica sound, Back to lovecraft) et Ziu Micheli (Dopu Cena, Cia Zilimbrina) la formation associant à l'origine chant, violon, guitare et harmonica. Ils ont par la suite été rejoints par le bassiste et chanteur Dumè Tomasi (Qui, GrandDukes), Stefanu Pinelli (mandoline et bouzouki), Marcantò Mucchielli (chant et guitare électrique) et Bruno Vidal (batterie/programmations). Le quintet mêle donc instruments acoustiques traditionnels et instruments électriques, rebattant les cartes et bousculant codes et idées reçues pour donner à réentendre ces morceaux scherzosi ou même carrément grivois, les sortir du «folklorique» pour les faire aller vers le folk-rock. Ils démontrent ainsi que l'essence du rock, ce n'est pas seulement une affaire d'instruments, de sons ou de textes, c'est aussi une manière de «faire briller la graisse» pour donner un nouvel éclat à des morceaux qu'on aurait pu croire, un peu trop vite, voués à la poussière.

Le 12 février 2022, 21 heures L'Aghja, Ajaccio. ☎ 04 95 20 41 15 & [www.aghja.com](http://www.aghja.com)





BUNIFAZZIU

## LE PARI DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DURABLE



Photos Xavier Lorenzi

*En 2020, la mairie de Bonifacio lançait un vaste programme de réflexion sur le thème « penser et construire le Bonifacio de demain ». Ce projet s'articule autour de plusieurs sujets comme l'environnement et l'objectif zéro plastique par exemple, le tourisme durable ou encore l'économie locale. C'est autour de ce dernier point que s'est tenue une réunion d'information le lundi 24 janvier à l'initiative de l'office du tourisme de la ville*





**A**u cours de cette journée réunissant les différents acteurs socio-économiques de la cité, il a été présenté la charte d'engagement «réseau produit local-nustrale», nouveau label permettant d'identifier agriculteurs, pêcheurs et viticulteurs bonifaciens ainsi que les commerçants, restaurateurs et hôteliers, mettant en avant leurs produits et s'engageant à privilégier, dans le cadre de leurs approvisionnements, les produits bonifaciens. Cette démarche vise à favoriser les circuits courts, et tout ce que cela implique en terme d'environnement ; à valoriser la production locale, et ainsi initier un véritable développement durable et local afin de se rapprocher d'une certaine indépendance alimentaire ainsi qu'un développement économique plus équilibré et équitable. Afin de mettre en place ce réseau, véritable défi face à un monde mondialisé et faisant face à d'autres modèles de développement plus destructeurs mais plus rentables, l'Office du tourisme de Bonifacio est accompagné par des partenaires tels que l'Ademe [agence de la transition écologique], l'Odarc, l'opération Grand site et bien entendu, la mairie de Bonifacio.

Le chantier est d'envergure, cependant, le mot d'ordre «in-seme» lancé par Nathalie Buresi et son équipe de l'office du tourisme et Karine Niego de l'Ademe, les initiatrices du projet, semble peu à peu fédérer les énergies. En témoignent l'intérêt des commerçants et producteurs engagés dans cette démarche et présents lors de la dernière réunion comme la richesse des débats.

Plusieurs étapes ont d'ores et déjà été franchies. Des ateliers vont être mis en place dans le but de recenser les capacités de production dans les divers secteurs d'activité et les besoins des hôteliers et restaurateurs.

Par ailleurs, afin de valoriser la démarche et les socioprofessionnels investis, l'office du tourisme a également mis en place une démarche de transparence à travers la signature d'une charte et d'un logo que les commerçants pourront afficher sur leur devanture, permettant ainsi aux clients d'identifier les produits bonifaciens et les commerçants privilégiant

la production locale.

Parallèlement, l'office a développé et modernisé son site internet et sa communication, mettant en exergue la démarche «produit local-nustrale».

La mairie s'est également lancée dans un vaste recensement des terrains en friche et sans maître, afin d'avoir la possibilité de les préempter et de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs. Parallèlement, une réunion aura prochainement lieu avec l'ensemble des institutionnels, Odarc, Chambre d'agriculture, Office hydraulique, Safer, afin de répondre à certaines difficultés que peuvent rencontrer les producteurs déjà installés, notamment en matière d'alimentation en eau. Car l'un des constat effectués lors de cette réunion, et que l'on peut généraliser à l'ensemble de la Corse, est que la production locale est largement insuffisante pour répondre à la demande. Et que de ce fait, les exploitations existantes doivent pouvoir se développer tandis que les jeunes agriculteurs doivent pouvoir accéder au foncier et s'installer pour démarrer leur exploitation et ainsi participer à l'augmentation de la production.

D'autres problèmes, tels que les coûts de production, et donc les prix de vente, ont été abordés. Cependant, l'ensemble des participants ont réellement pris conscience de l'ampleur du travail et de l'importance de travailler en commun et en collaboration. Le logo et la charte sont une première pierre. Compte tenu de la motivation et de la passion qui animaient l'ensemble des participants, parions que la démarche sera pérenne et surtout ouvrira la voie à d'autres initiatives de ce genre. Comme l'a dit l'un des participants, «*au delà de Bonifacio, prenons conscience que ce dont on parle aujourd'hui, ce sont deux modes de développements et de vision de la société qui vont s'affronter, deux conceptions de la société corse de demain : un monde plus équitable, plus raisonnable, basé sur le travail et le développement local équitable, solidaire et collectif, sortant de l'assistanat et de la dépendance ; contre des intérêts individuels et un développement ne profitant qu'à quelques uns, ne visant que la spéculation et le profit immédiat*». ■

Xavier LORENZI

\*les producteurs bonifaciens signataires de la charte : Marc Cesella et Charlene Melou (maraîchages en permaculture et plantes aromatiques), Fabienne Maestracci (production huile d'olives), Sylvie Adani et Sébastien Duval (éleveurs porcs nustrale et maraîchage), Jean-Baptiste, Philippe et Annie Bellanger (agriculture et maraîchage biologiques), Bastien Bournier (oléiculteur), Christian Zuria (viticulteur), Marie-Noëlle Culioli (élevage ovin et production fromagère), Ghjuvan'Albertini (pêche artisanale durable), l'ensemble de l'association des pêcheurs de Bonifacio, ferme marine de Sant'Amanza et Jean-Simon Dimeglio (mareyeur)\*les hôteliers et restaurateurs : camping Pian del fosse, hôtel Santa Teresa, hôtel restaurant «A Cheda», hôtel restaurant «Le Royal», hôtel restaurant «u Capu Biancu», hotel «Roy d'Aragon», restaurants «les 4 vents», «Kissing pigs», «Aria nova», «Ciccio», «Les Terrasses d'Aragon» et «l'O2 mer».

## Quel avenir pour la DSP maritime?

**Quelle forme aura le futur service public maritime** qui prendra la mer après dès le 1er janvier 2023? C'est afin de faire un point sur les travaux en cours que la présidente de l'Office des transports de la Corse (OTC) a présenté un rapport d'information lors de la session du 28 janvier 2022, alors que Bruxelles a dernièrement remis en question l'existence même de la Délégation de service public (DSP). «*La desserte maritime de la Corse est incontestablement un des enjeux majeurs de ce début de mandature, tout comme elle représente un chantier prioritaire depuis l'arrivée aux responsabilités de la majorité territoriale*», a introduit Flora Mattei en précisant que pour défendre le système de DSP, des négociations sont en cours avec le gouvernement et la Commission européenne et s'articulent autour de trois points, à commencer par l'acquittement de «*l'héritage douloureux du passé [...] qui a notamment conduit à des condamnations pécuniaires considérables de la CdC*». Dans ce droit-fil, le deuxième point vise à obtenir la clôture de l'enquête formelle ouverte par la Commission européenne à l'encontre de la DSP 2019-2020, à la demande de la Corsica Ferries. Enfin, il convient également de construire un système de desserte maritime efficace, de qualité, avec un coût maîtrisé, économiquement et socialement vertueux, et intégrant des enjeux de transition écologique et de développement durable, le tout dans un cadre juridiquement sécurisé. Dans cette optique, la présidente de l'OTC a indiqué qu'un point d'honneur a été mis à respecter les principes du droit européen, notamment en appliquant le «*Test SNCM*» qui prévoit trois étapes pour démontrer l'existence d'un besoin de service public. La première étape de ce test, ouverte du 7 décembre au 7 janvier, est ainsi tout d'abord venue démontrer l'existence d'une demande de la part des résidents et transporteurs corses pour leurs déplacements vers le continent. La seconde étape, lancée le 19 janvier, consiste à interroger les compagnies maritimes desservant la Corse ou souhaitant le faire à compter de 2023, afin de déterminer si l'offre privée peut répondre à la demande identifiée. Une étape qui durera jusqu'au 22 février et dont la finalisation donnera lieu au lancement de la troisième étape: la démonstration que la solution retenue pour répondre au besoin non couvert par l'initiative privée est celle qui porte le moins atteinte au fonctionnement du marché. Un rapport sur le choix du mode de gestion sera par la suite présenté en avril prochain. Le calendrier s'annonce donc aussi serré que les enjeux sont importants. D'autant que la prochaine DSP rebattra les cartes de la desserte de l'île pour les dix ans à venir. ■ MP

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

## Un enjeu majeur pour la desserte maritime de la Corse



**La Méditerranée menacée** par une autorisation dérogatoire d'enfumage. C'est le cri d'alarme qu'a tenu à pousser le groupe Core in Fronte par la voix de Serena Battestini, lors de la séance de questions orales du 27 janvier 2022. «*Le 24 décembre 2021, les associations U Levante et Le Garde publiaient un dossier qui nous informait que l'État autorise, par un arrêté publié en septembre 2021 [...] l'enfumage en milieu marin jusqu'en 2026, a indiqué la conseillère territoriale. Nous apprenions qu'une compagnie, actuellement délégataire du service public en Corse avait sollicité, en octobre 2021, cette dérogation pour plusieurs de ses navires. Cinq de ses cargos mixtes l'ont depuis d'ailleurs obtenue*». De facto, elle a demandé à l'Exécutif de préciser son approche et son action en matière de transition environnementale, notamment dans le cadre de la future DSP maritime prévue en 2023. «*La Collectivité de Corse n'a pas participé à la décision qui a amené à accorder cette dérogation*», a posé en retour la présidente de l'OTC en indiquant avoir saisi le ministère de la Transition écologique «*pour faire toute la lumière*» sur cette dérogation. «*Les compagnies délégataires de la DSP ont déjà opté pour le traitement de fumée qui leur permet d'atteindre depuis 2020 un niveau de rejet de 0,1 % correspondant à la norme SECA qui sera en vigueur en 2025. Elles rejettent des émissions de soufre cinq fois inférieures aux normes en vigueur. Corsica Linea a équipé quatre des cinq navires de DSP, et La Méridionale un de ces deux navires, les autres fonctionnant avec un carburant moins riche en soufre*», a-t-elle par ailleurs instillé en soulignant que la transition environnementale est «*le plus grand enjeu de la desserte maritime de la Corse pour les 30 prochaines années*». Précisant encore que la DSP en cours «*a intégré la mise à niveau environnementale et le respect des exigences des règles Marpol*» et que «*l'obligation est faite aux délégataires de s'équiper en scrubbers et en filtres à particules*» elle a conclu: «*Notre politique est de changer le système en profondeur, ce que nous essayons de faire durablement depuis 2015*». ■ MP





ALIMENTATION EN GAZ DE LA CORSE

## La balle dans le camp de l'État

À l'occasion de la première séance de questions orales de 2022, le 27 janvier 2022, Xavier Lacombe, conseiller territorial d'Un Soffiu Novu a interrogé l'Exécutif sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). S'il reconnaît qu'en 2015, la Corse était la première région de France à se doter d'une PPE et que «*la solution validée par l'Assemblée de Corse et par l'État mettait l'île à l'abri sur le plan énergétique pour de nombreuses années*», il tire aujourd'hui un constat «*différent et accablant*» car, dit-il «*Nous n'avons pas encore de PPE signée alors qu'on nous la promettait au plus tard pour fin 2020. De premier territoire à avoir une PPE en 2015, nous sommes la seule région à ne pas en avoir aujourd'hui*». Et, renchérit-il «*Quid de la solution gaz naturel qui avait été décidée à grand renfort de communication, de congratulations et d'embrassades? Aujourd'hui, nous ne savons pas si cette solution est toujours d'actualité. [...] Quand aurons-nous une PPE qui nous permette d'être rassurés sur l'avenir énergétique de la Corse et qui nous garantisse une sécurité d'alimentation électrique à court/moyen et long terme? [...] Quand saurons-nous si la solution gaz naturel est retenue et dans le cas où elle ne le serait pas, quelle autre solution sera envisagée?*». En retour, le président de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse (AUE), Julien Paolini, objecte que «*C'est à l'État de choisir la solution technique qui permettra l'approvisionnement en gaz des centrales de Lucciana et du Ricanto. Le projet de révision de la PPE, qui incluait la confirmation de l'alimentation en gaz, vous a été présenté en juillet 2021, ajoute-t-il dans la foulée. C'est donc désormais à l'État de lancer l'appel d'offres. Son résultat est incertain aujourd'hui, mais nous ne pouvons pas avancer tant que l'État n'a pas choisi*». Julien Paolini précise que si l'approvisionnement de Lucciana ne pose a priori pas de problème, c'est celui d'Ajaccio qui est plus problématique. «*Il faudra se concerter avec les élus de l'intercommunalité sur la nécessité d'implanter une barge d'alimentation en gaz dans le Golfe d'Ajaccio*», livre-t-il encore en annonçant qu'un projet sera présenté au printemps. ■ MP

REVENU UNIVERSEL

## Son expérimentation en Corse verra-t-elle le jour?

«**La Corse est un territoire particulièrement marqué par le phénomène de pauvreté et connaît des difficultés économiques et sociales qui ont été considérablement accentuées par la crise liée à la pandémie de Covid-19**». C'est avec ce constat que Muriel Fagni, conseillère territoriale de Femu a Corsica, a remis l'expérimentation d'un revenu universel en Corse au centre de l'hémicycle lors de la séance de questions orales. Rappelant qu'une commission ad hoc, chargée de travailler sur les conditions de faisabilité d'un tel dispositif a été mise en place en 2017 à l'initiative de Jean-Guy Talamoni, et qu'un rapport visant positionner la Corse comme territoire d'expérimentation avait été adopté en avril 2020, elle a demandé à l'Exécutif de faire un point d'étape. «*Notre volonté politique constante depuis 2015 a été de placer la question sociale au cœur de notre stratégie et de nos priorités*», a répondu Gilles Simeoni soulignant que les dépenses sociales représentent le poste budgétaire le plus élevé de la Collectivité de Corse et que «*celui-ci augmente de façon systématique sans ressources corrélative*». Précisant qu'une consultation extérieure avait été lancée suite au vote d'avril 2020 «*afin d'avoir l'ensemble des données techniques qui permettront à l'Assemblée de Corse d'avoir toutes les informations utiles pour statuer sur le principe d'une expérimentation*», il indique qu'un rapport en ce sens a été récemment remis à l'Exécutif: «*Ce rapport souligne certaines difficultés. Tout d'abord, l'expérimentation doit nécessairement cohabiter avec des dispositifs légaux de portée nationale. Il n'est pas juridiquement envisageable de porter cette expérimentation sans avoir la validation et la contractualisation juridique avec l'État. Par ailleurs, il s'agit de concevoir un dispositif expérimental qui évite autant que possible les inconvénients attachés aux expérimentations précédentes. Enfin, le dispositif expérimental ne doit générer aucun perdant. Ce dispositif doit également s'accompagner d'une réforme d'ensemble des prestations sociales, mais également de la fiscalité. D'où une redoutable complexité juridique, technique et financière*». Ajoutant encore que l'Exécutif est en train d'examiner ce document et saisira ensuite l'Assemblée, il annonce: «*Le coût budgétaire pour deux territoires expérimentaux de 5 000 habitants sur une période de 5 ans représente 8 millions d'euros par an, en plus de ce que nous payons actuellement*». Des éléments dont l'Assemblée de Corse aura à débattre dans les prochains mois pour lancer ou non l'expérimentation. ■ MP

# CARNETS DE BORD

## LE 21 AVRIL, MARION MARÉCHAL ET LES QUERELLES POSTHUMES

par Béatrice HOUCARD



**L**e 30 janvier, nous avons rajeuni de vingt ans d'un coup en entendant le superbe lapsus de Christiane Taubira après l'annonce de sa victoire à la « primaire populaire ». Devant ses supporters, peu avant 20 heures, la candidate déclare : « *Merci à vous d'être là, d'avoir œuvré pour que cette Primaire populaire tienne ses promesses, son rang, sa hauteur. Merci d'y croire et merci d'être dès demain la cheville ouvrière d'une possible victoire en avril 2002.* »

Aïe ! Christiane Taubira était bien là, en 2002, mais ce n'était pas pour une victoire. À 20 heures, le 21 avril 2002, la gauche sous le choc, et pas seulement la gauche, découvrait que Jean-Marie Le Pen serait au second tour de l'élection présidentielle face à Jacques Chirac, au détriment de Lionel Jospin : 16,86 % pour Le Pen contre 16,18 % pour Jospin. Entre les deux, un tout petit écart de 194 600 voix. Or Christiane Taubira, arrivant au 1<sup>er</sup> tour 13<sup>e</sup> sur 16 candidats (dont sept de gauche), avait récolté 660 447 voix.

Pour Lionel Jospin, même s'il n'en a quasiment plus reparlé, le responsable de la défaite s'appelait Jean-Pierre Chevènement. Pour les socialistes, c'était plutôt Christiane Taubira la fautive, son programme étant plus proche des idées de Lionel Jospin que ne l'était celui de Jean-Pierre Chevènement. Il ne fut pas très difficile, en refaisant l'histoire de cette présidentielle, de découvrir que Christiane Taubira aurait parfaitement pu retirer sa candidature. Des émissaires du PS l'avaient approchée en ce sens. Elle était presque d'accord... à condition que Lionel Jospin le lui demande en personne en décrochant son téléphone. Ce que l'orgueilleux Premier ministre refusa de faire. Il convient d'ajouter que sa mauvaise campagne, axée sur un second tour rêvé face à Jacques Chirac et non sur le premier, était largement à l'origine de l'échec de Lionel Jospin. Sans se réclamer du bon docteur Freud, il faut que Christiane Taubira ait gardé ce 21 avril bien en tête pour faire un tel lapsus vingt ans après.

Ce dimanche 30 janvier, elle n'était pas la seule à nous ramener vingt ans en arrière. Bruno Mégret, candidat lui aussi en 2002 après son départ tonitruant du Front national (2,34 %, et 6 570 voix de plus que Christiane Taubira) venait d'annon-

cer son soutien sans surprise à Éric Zemmour. Et Jean-Marie Le Pen, qu'on n'entend plus guère, se faisait un plaisir de mettre les pieds dans la bagarre familiale entre sa fille et sa petite-fille pour dire qu'il soutenait Marine Le Pen mais qu'il avait « *de la sympathie* » pour Éric Zemmour. Quand il peut mettre un peu de bazar dans sa famille politique, voire sa famille tout court, le fondateur du Front national ne résiste jamais.

### UN PAS EN AVANT, UN PAS EN ARRIÈRE

Quoi qu'on en dise, la politique est un art difficile. Christiane Taubira a certes remporté la « primaire populaire », avec l'appréciation « Bien + » quand Anne Hidalgo, arrivée 5<sup>e</sup>, a été gratifiée d'un « passable + », ce qui est mieux que si elle avait eu « Passable - ». Mais elle a essuyé le lendemain le refus des candidats « malgré eux » (Jean-Luc Mélenchon, Yannick Jadot et Anne Hidalgo) de faire avec elle un pas vers une candidature unique de la gauche. La pression sur la maire de Paris étant très forte, le feuilleton n'est peut-être pas terminé.

De son côté, Marion Maréchal, ex-Le Pen, a raté une rentrée politique qu'elle espérait sans doute tonitruante. Depuis quelques semaines, l'ancienne députée du Vaucluse, en congé de la politique depuis cinq ans, rencontrait des journalistes pour semer quelques petits cailloux sans aller jusqu'à dire jusqu'où ceux-ci mèneraient. Ses interlocuteurs comprenaient qu'elle était tentée de revenir dans la politique active ; qu'elle ne soutiendrait sans doute pas Marine Le Pen, sa tante, dont elle ne partage pas la ligne politique ; qu'elle hésitait à soutenir Éric Zemmour.

Le monde politico-journalistique étant tout petit, ce qu'elle disait aux uns n'est pas resté secret très longtemps pour les autres. Le tout est revenu aux oreilles des auteurs du site Frontpopulaire.com, « bébé » éditorial de Michel Onfray, qui publie le 27 janvier un article assurant qu'elle va rallier la candidature d'Éric Zemmour et faire son retour dans la vie politique. Des proches de Marine Le Pen n'auraient pas été fâchés de raconter que « Marion » reviendrait en politique car l'Institut de sciences sociales, économiques et politiques, qu'elle dirige à Lyon, n'est pas une réussite, et qu'elle souhaiterait





Illustrations d'après photos DR.

redevenir députée. Avec des élections législatives des 12 et 19 juin qui lui posent un autre problème familial : c'est cette semaine-là qu'elle doit accoucher de son deuxième enfant.

Marine Le Pen, qui a pour elle le bénéfice de l'âge et de l'expérience, joue aussitôt la carte de la fidélité familiale. Difficile de savoir si elle en rajoute un peu ou si elle est réellement blessée quand elle déclare sur C News, une demi-larme à l'œil : « J'ai, avec Marion, une histoire particulière parce que je l'ai élevée avec ma sœur pendant les premières années de sa vie. Donc évidemment c'est brutal, c'est violent, c'est difficile pour moi. » Toujours est-il que la voilà, une fois de plus, renvoyée au feuilleton des aventures de la famille Le Pen, fait de bruit, de fureur, de ruptures et de réconciliations.

Aux journalistes qui l'ont interrogée ensuite, Marion Maréchal n'a pu que confirmer sans confirmer, démentir sans démentir, un pas en avant, un pas en arrière. « N'importe quoi ! » dit-elle à *L'Opinion*. « Je réfléchis, aucune décision n'est prise », confie-t-elle au *Parisien*, ajoutant qu'elle n'a « pas envie de recréer des fractures familiales ». Mais, dans *Le Figaro*, elle note « la cohérence, la vision et la stratégie » d'Éric Zemmour. Puis elle décide de se taire jusqu'à nouvel ordre, puisqu'elle ne maîtrise plus la situation. Moralité : quand on ne veut pas sortir du bois, on ne parle pas aux journalistes...

### QUERELLE POST-MORTEM

La lecture des avis d'obsèques dans la presse écrite est toujours riche d'enseignements. Elle permet de ne pas ignorer la disparition d'une ancienne relation de travail ou d'un ami perdu de vue. Elle confirme qu'on meurt de plus en plus vieux. Elle révèle les crises sanitaires : en août 2003, c'est en découvrant la place occupée par les avis de décès dans la presse régionale qu'on avait pris conscience des ravages de la canicule. En mars-avril 2020, pendant le premier confinement, on y avait lu jour après jour la progression macabre des morts du Covid-19.

Mais les avis d'obsèques sont aussi un très bon indicateur sociologique. Dans le « Carnet » du *Figaro* ou du *Monde*, on trouve encore des femmes qui n'ont pour identité que le prénom et le nom de leur mari, comme si leur propre prénom et

leur nom de naissance avaient été enterrés avant elles. Parfois, elles ont quand même droit à la mention « née Untel... » mais en plus petits caractères.

Les avis d'obsèques, qui parlent de « décès », moins souvent de « mort » ou de « rappel à Dieu », sont aussi des mini-biographies. Dans les quotidiens régionaux, on voit en ce moment beaucoup de « Ancien AFN » et encore quelques « Ancien ACPG », avec le numéro du Stalag où ils ont passé la Seconde Guerre mondiale. Des polytechniciens tiennent à ce que l'année de leur promotion soit mentionnée (les énarques sont plus discrets). D'autres avis indiquent un surnom : « dit Tintin », « dite Cocotte », « dit P'tit Louis »... Certains invitent à offrir des fleurs, d'autres suggèrent des dons à une association, généralement médicale. Pendant la pandémie, beaucoup ont mentionné des remerciements « à l'équipe médicale » ou « aux médecins ».

Dans son livre *L'annonce de ma mort est très exagérée* (Éd. du Cherche-Midi), le journaliste Denis Cosnard avait recensé de nombreux exemples, souvent drôles ou émouvants, sans oublier les avis que les morts avaient rédigé de leur vivant, tant il est vrai qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même... Plus exceptionnellement, on voit des querelles familiales perdurer au-delà de la mort. Il y a quelques jours, dans *Le Figaro*, on a pu lire deux avis d'obsèques pour Évelyne Billetdoux, disparue à 96 ans. Elle était la veuve du dramaturge François Billetdoux et mère de la romancière Raphaëlle Billetdoux. Le premier avis, déposé par celle-ci et Augustin, son fils, donne rendez-vous au cimetière du Montparnasse à Paris, sans messe de funérailles : « Elle a dit : pas de comédies à l'église, il n'y aura personne ! », est-il mentionné dans l'avis de décès. Où on lit aussi ceci : « De ses deux filles, peu avant de mourir, elle a dit : "Vous étiez ma seule parure". Elle était toute de passion, de ferveur. Elle n'a pas pu aider à la réconciliation. » Le lendemain, également dans *Le Figaro*, un autre avis d'obsèques est « signé » Virginie Billetdoux-Chapellier, l'autre fille de la défunte. Il donne rendez-vous au même cimetière à la même heure, mais aussi à une cérémonie religieuse quelques heures plus tôt. On n'ose imaginer l'ambiance à l'heure de l'adieu. ■

Da Fà Casu

# TRAVAUX

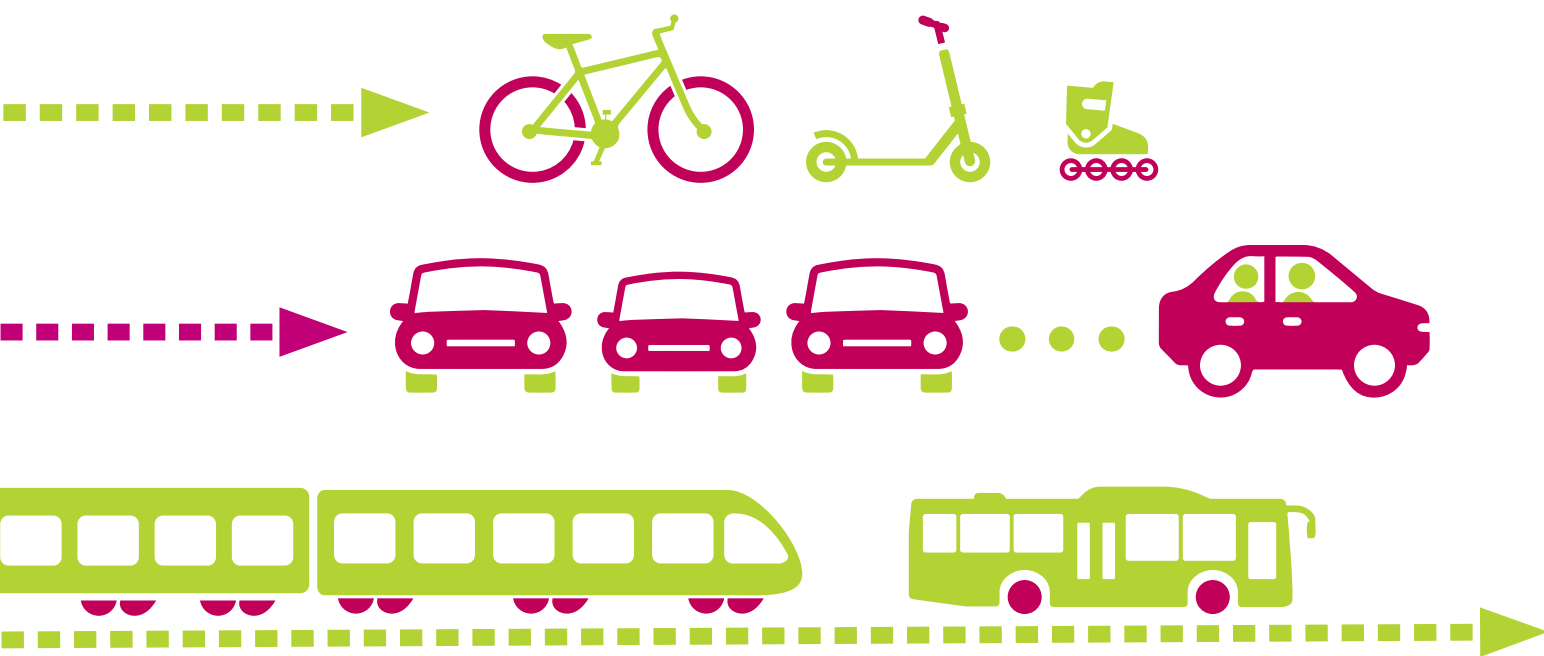


# TUNNEL DE BASTIA

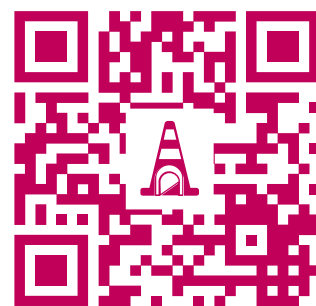
FERMETURE DU 18 FÉVRIER\* AU 11 MARS 2022

\* À partir de 22h

Ghjuvemuci di a sarratura di u tunellu per cambià i nostri usi



Toutes les infos  
pour vos déplacements  
pendant les travaux sur  
[www.tunnel-bastia.corsica](http://www.tunnel-bastia.corsica)



Les acteurs de la mobilité sur le territoire de Bastia mettent en œuvre pendant ces travaux des solutions alternatives pour améliorer vos déplacements



CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA

